

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2022

*Présents : C. BONNAT, A CAILLOT, V. FRICONNET, R. DANIEL (arrivé à 19h40), Y. CHERBEIX, P. MEYNARD, M.L. JACQUEMENT, M. AUBRUN, A. DANIEL, R. GUINEBERT, G. JACQUEMENT, E. ROULAUD*  
*Absente : L.LAVAUD*

*Secrétaire de séance : E. ROULAUD*

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 19 h 04

### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 16/12/2021**

Le Conseil Municipal n'ayant aucune remarque à faire sur ce compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2) Révision des tarifs des différents services publics**

\* **Budget Communal** : cantine, garderie, participation aux dépenses des fournitures scolaires.

Le Maire propose de modifier les tarifs suivants, **à compter du 1er septembre 2022** :

- Repas à la cantine scolaire pour les enfants : actuellement à 2.55 €/repas, proposition à 2.65 €/repas ;
- Repas à la cantine scolaire pour les adultes : actuellement à 5.10 €/repas, proposition à 5.30 €/repas ;

\* **Budget annexe de l'Assainissement** : abonnement part fixe et redevance assainissement,

Le Maire propose d'augmenter les tarifs suivants, **à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022** :

- **Abonnement part fixe** : 25.00 € actuellement, proposition à **30.00 €**
- **Redevance assainissement** : 1.40 € actuellement, proposition à **1.50 €**
- Pose d'un regard pour un branchement au réseau d'assainissement : 400 € actuellement, proposition à 450 € ;
- Pose d'un tuyau CR8 diamètre 125 et réalisation de la tranchée : 50 €/ml actuellement, proposition à 60 €/ml.

**Accord du Conseil pour appliquer les tarifs proposés ci-dessus**, à compter du 01/09/2022 pour la cantine et du 01/01/2022 pour le service de l'Assainissement.

### **3) Vente des marrons**

Le Maire informe le Conseil que la vente des marrons à la SARL de la Châtaigne et du Marron Limousins, s'élève à la somme de **1 050.00 €**, soit 473 kg x 2.22 €, sachant qu'il reste à régler le montant du ramassage correspondant à la moitié de la vente, soit **525.00 €**. Cette recette sera inscrite au Budget Primitif 2022.

### **4) Assainissement : \* adoption du Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service**

- Volume facturé : 7 984 m<sup>3</sup> à 1,40 € soit 11 177,60 €
- Part fixe : 162 foyers x 25 €, soit 4 050 €

Accord du conseil pour adopter le rapport annuel.

\* **Avancement des travaux de réhabilitation et de construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées,**

Les travaux sur la nouvelle station d'épuration sont pratiquement terminés.

Les travaux de réhabilitation du réseau Rue Raoul Monribot vont débiter le 14/03 prochain.

### **5) Projet d'extension de l'atelier de la Châtaigne : élaboration du dossier de Permis de Construire et signature de celui-ci**

Le Maire informe le Conseil que le dossier de Permis de Construire est en cours d'élaboration par l'Architecte, maître d'œuvre de cette opération. Accord du Conseil pour autoriser le Maire à signer ce dossier.

La surface de l'extension représentera le double de la surface actuelle, soit 450 m<sup>2</sup>, ce qui entraînera une réévaluation du loyer actuel.

**6) Implantation d'une armoire téléphonique le long du cimetière pour le déploiement de la fibre optique : signature d'une convention avec DORSAL**

Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention.

**7) Entretien des chaudières à gaz installées à l'école et dans le logement de la Poste : signature d'un contrat avec la Société CAMP**

Le Maire rappelle au Conseil que ces chaudières ont été installées en Février 2019. Il est donc nécessaire de passer un contrat d'entretien. Le Conseil autorise le Maire à signer celui-ci.

**8) Relocation des logements communaux 1 Rue du 11 Novembre et 30 Rue des Feuillardiers**

Actuellement, un des deux logements sis au 30 Rue des Feuillardiers est loué à des salariés travaillant en Dordogne. Une convention d'occupation précaire a été signée le 26/01 pour une durée de 3 mois maximum, sachant que ces personnes partiront probablement fin Février, début Mars. Le second logement sera prochainement loué à une famille, domiciliée actuellement au lieu-dit « Le Genêt ».

Concernant les appartements au-dessus de la Mairie, le locataire du T2 a demandé à changer de logement pour occuper le T3 libéré depuis le départ de M. et Mme TRICART dans un pavillon de l'ODHAC. Un nouveau locataire va occuper le logement T2 au 15/02 prochain.

**9) Salle des Fêtes Rue du 8 Mai**

\* mise à disposition provisoire à La Poste : signature d'une convention

Le Maire informe le Conseil que la Poste a demandé à occuper la cuisine de la Salle des Fêtes pour permettre au facteur de prendre ses repas et son temps de repos obligatoire. Il est donc nécessaire de signer une convention pour définir les conditions de cette mise à disposition.

Accord du conseil pour signer cette convention.

\* location précaire pour l'exercice d'une activité professionnelle : signature d'une convention

Le Maire informe le Conseil qu'une personne domiciliée à « Latterie » a demandé à louer la grande salle pour exercer son activité professionnelle (couture et dépôt vente). Cette location serait faite sous la forme d'un bail précaire, moyennant 2 mois gratuits, puis 100 € par mois.

Accord du conseil pour signer ce bail.

**10) Parc Naturel Régional**

\* avis sur le projet de réforme statutaire du Syndicat Mixte (document ci-joint)

Une réforme statutaire doit être menée pour intégrer 3 communes au Parc Naturel Régional, à savoir Le Chalard, Ladignac-le-Long et Saint-Bazile, ainsi que la compétence GEMAPI.

Le Conseil donne un avis favorable sur ce projet de réforme statutaire.

\* Adhésion au projet de Réserve de Ciel Etoilé (document ci-joint),

Le Maire expose ce projet et manifeste son opposition si la Commune doit prendre en charge le financement. Des explications seront demandées au PNR pour connaître le financeur.

**11) Inscription au PDIPR du sentier de randonnées « Le trou du Papetier »**

Ce sentier est maintenant balisé. Alain CAILLOT a contacté la Mairie de MIALLET pour finaliser ce dossier. Accord du Conseil pour inscrire cet itinéraire au PDIPR et prendre la délibération correspondante.

**12) Interdiction de passage sur un chemin public à « Dournadille » : mesures à prendre**

Le Maire informe le Conseil qu'il y a un problème de passage sur ce chemin reliant « Dournadille » à « L'Arrivaud », le propriétaire des parcelles attenantes, revendiquant la propriété de celui-ci.

Ceci provoque des conflits fréquents avec des randonneurs et a donné lieu récemment à une altercation entre des promeneurs et le fils du propriétaire. Un courriel a été envoyé à la mairie par une randonneuse pour signaler des faits de violence verbale.

La situation est exposée par Alain CAILLOT.

Une demande de clarification de la situation a été demandée à l'Association des Maires et des Elus de la H.V. qui confirme que ce chemin n'ayant pas de numéro de parcelle, appartient au domaine privé de la Commune.

Un courrier officiel sera adressé au propriétaire concerné pour l'informer de la position de la Mairie.

### **13) Demandes de participation pour les voyages à la neige et en Espagne organisés par le Collège de Châlus**

Le Maire propose d'attribuer une somme de 50 € aux 5 familles dont les enfants participeront au voyage au ski et à La Vie Familiale, dont un enfant hébergé, participera au voyage en Espagne. Accord du Conseil pour verser ces participations.

### **14) Questions diverses**

#### **\* Plantations des arbres par les enfants de l'école**

Le Maire informe le Conseil que des arbres seront plantés le lundi 07/03 à « Vignéras », en partenariat avec l'ACCA et la Fédération Départementale des Chasseurs.

Une autre plantation aura lieu le 25/03, toujours avec les enfants, au « Pré aux Vaches » en partenariat avec le Parc Naturel Régional.

#### **\* Centenaire**

Le Maire informe le Conseil que la Commune offrira un cadeau à l'occasion des 100 ans de Mme ANDRIEUX Léonie domiciliée à « La Soupèze ». Cette remise de cadeau fera l'objet d'une visite à son domicile en présence de sa famille et en comité restreint.

Une demande est faite par Véronique FRICONNET pour que le Conseil délibère lors d'une prochaine séance, afin d'autoriser le Maire à signer des conventions ou des baux, ce qui allégerait les réunions du Conseil.

Une remarque est faite par Yannick CHERBEIX pour souligner le fait que les nouveaux conseillers manquent d'informations sur la vie de la Commune. De nombreuses opérations ou interventions sont réalisées sans que le Conseil ou les Commissions concernées en soient informés. Ceci est gênant lorsque des administrés interpellent les conseillers pour obtenir des renseignements sur certaines actions ou aménagements faits sur la commune.

Le Maire fait remarquer qu'un cahier de liaison est disponible à la mairie si quelqu'un souhaite le consulter.

A compter de ce jour, ce cahier de liaison sera scanné par Eric ROULAUD chaque samedi matin. Le document ainsi scanné sera envoyé à Véronique FRICONNET, qui se chargera de le mettre en forme et de le transmettre à chaque conseiller.

Georges JACQUEMENT fait remarquer qu'il serait préférable que le miroir installé en face de la Route du Stade au niveau de la sortie sur la Route de Montbrun, soit orienté différemment, car il ne permet pas de sécuriser la sortie des véhicules de manière satisfaisante.

Il fait également remarquer que, selon lui, il serait préférable d'inverser les sens de passage prioritaire des véhicules au niveau du pont de la Monnerie.

Il note aussi que la pose d'un panneau « Stop » serait nécessaire sur la route du Stade au niveau de la sortie sur la route de la Monnerie.

Ces questions de circulation seront discutées sur place, afin de trouver une solution satisfaisante.

Il demande également s'il serait possible que la Rue qui mène à la Salle Polyvalente porte un nom, afin que les systèmes de navigation puissent être programmés, car l'espace Vire-vent n'apparaît pas sur le GPS.

Le Maire a un rendez-vous prochainement avec une personne de la Poste et posera la question.

Plusieurs conseillers font remarquer que le panneau « Stop » posé récemment à l'entrée du Village d'Arrivaud, n'est pas d'une grande utilité.

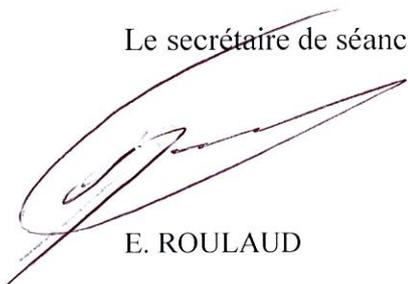
Michèle BONNAT demande l'avis du conseil pour passer de 3 bulletins municipaux comme c'est le cas actuellement, à 2. Accord du Conseil pour appliquer cette décision en 2023.

Alain CAILLOT expose le sujet de la Grande Boucle du Parc et notamment la demande du Parc aux Communes de poser de nouveaux panneaux alors que les panneaux existants sont très récents. Le nombre de ces panneaux n'étant pas très important, ils seront posés par les employés municipaux, mais il faut noter l'incohérence des décisions prises par certains chargés de mission au sein du Parc.

Signature du tableau de présence à la séance du Conseil du 16 Décembre 2021

La séance est levée à 20 h 45.

Le secrétaire de séance,



E. ROULAUD

Le Maire,



C. BONNAT